

Carte-cadeau Voyages Transat – FAQ (foire aux questions)

Q : Où puis-je utiliser ma carte-cadeau Voyages Transat ?

R : Vous pouvez échanger votre carte-cadeau dans n'importe quelle agence Voyages Transat, Club Voyages, Marlin Travel ou Transat Travel du Canada, et ce, en personne ou par téléphone. Visitez notre site Web pour la liste complète des agences.

Q : Que puis-je acheter avec ma carte-cadeau Voyages Transat ?

R : Vous pouvez échanger votre carte-cadeau Voyages Transat quand vous effectuez une réservation par l'entremise de l'un de nos conseillers en voyages. La carte-cadeau sera appliquée au paiement de votre réservation. La carte-cadeau peut être échangée contre tout produit de voyage vendu dans nos agences. Cela inclut les vols, les hôtels, les locations de voiture, les forfaits, les croisières, les assurances voyages et les honoraires.

Q : Quelle peut être la valeur d'une carte-cadeau Voyages Transat ?

R : Une carte cadeau peut contenir de 25 à 2 000 \$. Des cartes supplémentaires doivent être achetées pour les montants excédant 2 000 \$. Il n'y a pas de frais d'activation. Toutes les cartes-cadeaux sont émises en dollars canadiens.

Q : Comment puis-je payer ma carte-cadeau Voyages Transat ?

R : Nous acceptons toutes les cartes de crédit, y compris Visa, MasterCard et American Express.

Q : Quand la carte-cadeau Voyages Transat expire-t-elle ?

R : Les fonds de la carte-cadeau n'expirent pas; vous pouvez continuer à utiliser votre carte-cadeau Voyages Transat jusqu'à ce que sa valeur ait atteint 0 \$. Si la carte elle-même venait à expirer avant que tous les fonds aient été utilisés, veuillez communiquer avec nous; nous la remplacerons gratuitement.

Q : Y a-t-il des frais associés à la carte-cadeau Voyages Transat ?

R : Il n'y a aucuns frais déduits de la carte-cadeau Voyages Transat.

Q : Comment connaître le solde de ma carte-cadeau Voyages Transat ?

R : Pour obtenir le solde de votre carte, rendez-vous au www.clubvoyages.com/cartescadeaux ou téléphonez au 1 800 755-8608.

Q : Puis-je ajouter des fonds à ma carte-cadeau Voyages Transat ?

R : La carte-cadeau Voyages Transat ne peut être rechargée. Une fois que la carte-cadeau a été vidée ou que tous les voyages ou services payés par cette carte ont été réalisés, la carte-cadeau doit être jetée, car elle n'est plus valide.

Q : Puis-je utiliser d'autres formes de paiement en plus de ma carte-cadeau Voyages Transat ?

R : Oui, vous pouvez utiliser d'autres formes de paiement en plus de votre carte-cadeau pour payer une réservation.

Q : Qu'arrive-t-il si ma carte-cadeau Voyages Transat est perdue ou volée ?

R : Les cartes-cadeaux devraient être traitées comme de l'argent comptant; Voyages Transat n'est pas responsable des cartes-cadeaux perdues ou volées. Il peut y avoir des frais allant jusqu'à 5 \$ (sauf là où la loi l'interdit) pour remplacer les

cartes perdues, volées ou endommagées. Pour remplacer votre carte, veuillez téléphoner au 1 800 755-8608 ou visiter tout établissement Marlin Travel, Transat Travel, Voyages Transat ou Voyages Transat avec votre preuve d'achat.

Q : Puis-je recevoir un remboursement pour le solde de ma carte-cadeau Voyages Transat ?

R : Les cartes-cadeaux Voyages Transat ne sont ni remboursables ni échangeables contre de l'argent comptant, des chèques ou des crédits (sauf quand la loi l'exige). Le solde des cartes-cadeaux n'expire jamais et peut être utilisé pour des réservations de voyage ou des services à venir.

Q : Puis-je recevoir un remboursement pour un achat effectué avec une carte-cadeau Voyages Transat ?

R : Les conditions et modalités sont régies par les règlements qui s'appliquent au produit de voyage ou au service en question.

Si vous avez acheté un vol ou un voyage remboursable, la portion payée avec votre carte-cadeau sera remise sur la carte-cadeau originale. Pour cette raison, nous vous recommandons de conserver votre carte-cadeau jusqu'à ce que tous les voyages payés avec la carte-cadeau aient été complétés.

Q : Comment puis-je échanger ma carte-cadeau Voyages Transat ?

R : Les cartes-cadeaux Voyages Transat ne peuvent être appliquées qu'à de nouvelles réservations ou paiements finaux. La carte-cadeau Voyages Transat doit être présentée au moment du paiement. Les cartes-cadeaux ne peuvent être appliquées de manière rétroactive après que le paiement ait été effectué.

Q : J'ai reçu une carte-cadeau Voyages Transat, mais j'aimerais l'offrir à quelqu'un d'autre. Est-ce permis ?

R : La carte-cadeau Voyages Transat peut être utilisée par toute personne l'ayant en sa position. Cependant, la personne qui la reçoit devrait toujours en connaître la date d'achat pour s'assurer que des frais n'en sont pas déduits avant son utilisation.

Q : Puis-je utiliser ma carte-cadeau Voyages Transat pour des achats effectués à l'extérieur d'une agence Voyages Transat, par exemple pour un vol ou de la nourriture ?

R : Votre carte-cadeau Voyages Transat peut être échangée contre des produits et des réservations vendus par nos agences. Elle ne peut être échangée contre des services ou des produits vendus à l'extérieur de nos agences.

Q : Puis-je utiliser ma carte-cadeau Voyages Transat pour acheter une assurance voyage ?

R : Oui. Vous pouvez utiliser votre carte-cadeau Voyages Transat pour acheter une assurance voyage vendue dans nos agences.

Q : Est-ce que mes cartes-cadeaux Voyages Transat sont protégées ?

R : Les fonds de toutes les cartes-cadeaux Voyages Transat sont détenus en fiducie. Les cartes-cadeaux achetées en Ontario sont protégées par la Loi sur le secteur du voyage de l'Ontario et le Travel Industry Council of Ontario (TICO). Les cartes-cadeaux achetées à l'extérieur de l'Ontario ne sont protégées par aucune loi provinciale ou territoriale en lien avec le voyage ni par aucune assurance voyage en vertu des dispositions de cette loi, comme le Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages dans la province de Québec ou le Travel Assurance Fund de la province de la Colombie-Britannique.



20150319HTPVLAMF12MOFR

ENTENTE DE TITULAIRE DE CARTE RELATIVE À LA CARTE BANCAIRE PRÉPAYÉE

Sous licence aux termes du brevet américain nos 5 689 100 et 5 956 695 et du brevet canadien 2,215,969.

DÉCLARATION : Veuillez lire la présente Entente attentivement et la conserver dans vos dossiers.

Les conditions et modalités énoncées ci-après régissent votre usage de la Carte prépayée. En signant ou en utilisant la Carte prépayée, vous consentez à ces conditions et modalités, aussi que les frais énoncés ci-dessous, s'ils y en existent, applicables à la Carte prépayée.

INSTITUTION EMETTRICE DE LA CARTE : Cette Carte est émise par la Compagnie de Fiducie Home Trust. **INFORMATIONS RELATIVES À LA CARTE:** Pour la date d'activation, pour vérifier le Solde, les termes et conditions ou autre information relative à la Carte, visitez www.getmybalance.com ou appelez le numéro sans frais 1.800.998.6844.

TRANSACTIONS AVEC PLUSIEURS MODES DE PAIEMENT : Si le montant restant sur la Carte n'est pas suffisant pour couvrir le montant total de la transaction, certains Détaillants peuvent procéder à une transaction avec plusieurs moyens de paiement, pour laquelle vous pouvez demander au Détaillant de prélever une partie de l'achat sur la Carte et payer le reste avec un autre mode de paiement.

RESTRICTIONS RELATIVES À LA CARTE : La Carte peut seulement être utilisée pour acheter des produits et des services uniquement chez les Détaillants autorisés. Cette Carte n'est ni rechargeable ni remboursable, ni échangeable contre de l'argent comptant et ne peut être utilisée pour faire des retraits dans les guichets automatiques. Pour les Cartes achetées dans la province du Québec, tout solde de 5 \$ et moins est remboursable sur demande. La Carte peut être désactivée à tout moment en cas de suspicion de fraude. Vous ne pouvez pas utiliser votre Carte pour effectuer de paiements réguliers, ni pour les transactions préautorisées (c'est-à-dire pour payer l'essence à la pompe ou pour d'autres transactions pour lesquelles le montant réel ou final de la transaction est inconnu au moment où l'utilisation de la Carte est autorisée), ni pour les paiements à un compte de crédit ou pour des transactions illégales. Certains détaillants, (y compris mais non limité les restaurants), peuvent préautoriser un montant égal à celui de l'achat plus un montant additionnel de 20% afin que des fonds soient disponibles pour le paiement de pourboires et de frais accessoires. Si le Solde n'est pas suffisant pour couvrir l'achat plus le montant additionnel de 20%, votre transaction peut être refusée. Le montant préautorisé sera « retenu » pour une période d'au plus sept (7) jours jusqu'à ce que l'achat soit finalisé. Nous vous conseillons de consulter la politique de retour des Détaillants chez lesquels vous effectuez des achats avec la Carte prépayée.

AUCUNE DATE D'EXPIRATION ; « DATE DE VALIDITÉ » DE LA CARTE PLASTIQUE : Votre droit d'utiliser les fonds portés à la Carte n'expire pas. Remarquez qu'une date d'expiration est imprimée sur la Carte. Il s'agit de la date au-delà de laquelle vous ne pouvez plus utiliser la Carte. La date d'expiration n'implique cependant pas que le Solde restant de la Carte expire lui aussi. En cas de Solde restant à la date d'expiration de la Carte, communiquez simplement avec le service à la clientèle, au numéro indiqué sur la Carte, pour tous renseignements sur la manière de faire valoir le Solde restant. Pour obtenir la "période de validité", veuillez visiter www.getmybalance.com ou appeler le 1.800.998.6844.

PERTE OU VOL : Vous vous engagez à protéger votre Carte en prenant toutes les précautions raisonnables qui vous aident à en éviter la perte, le vol ou l'usage non autorisé. Si votre Carte est perdue ou volée ou que vous avez lieu de croire que quelqu'un a opéré une transaction non autorisée sur votre Carte ou risque d'essayer d'utiliser votre Carte sans votre permission, vous vous engagez à nous en informer IMMÉDIATEMENT en appelant le 1.800.998.6844. Toutes les transactions effectuées avant que vous nous en ayez avisés seront prises en compte comme étant acceptées par vous. Vous serez appelé(e) à nous indiquer votre nom, numéro de Carte, le montant initial de la Carte et l'historique des transactions. Nous ne pourrions pas émettre de Carte de remplacement si vous ne pouvez pas nous indiquer le numéro de votre Carte. Si nos comptes révèlent un Solde restant, nous annulerons la Carte et nous mettrons ce Solde à votre disposition sur une autre Carte nouvellement émise. L'émission de la nouvelle Carte pourra être soumise à un délai de trente (30) jours.

FRAIS :

- Des frais non remboursables de 2,50 \$ seront déduits automatiquement et mensuellement de votre Carte à compter de 12 mois suivant la date d'activation.
- Des frais de remplacement de Carte de 5 \$ pour toute Carte perdue, volée ou endommagée pourraient être chargés.

La Compagnie de Fiducie Home Trust n'imposera pas de frais nouveaux relatifs à la Carte, ni n'augmentera les frais existants.

Les fonds sur la Carte ne sont ni assurés par la Société assurance-dépôts du Canada (SADC) ni protégés en vertu du « Fonds d'indemnisation des clients des agences de voyage » dans la province de Québec et le « Travel Assurance Fund » dans la province de Colombie-Britannique.

DÉFINITIONS : « Entente » désigne les termes et conditions énoncés dans l'Entente de titulaire de Carte qui régissent votre utilisation de la Carte. « Les lois applicables » désignent La Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt (au Canada), la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (au Canada), la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et la Loi sur le financement des activités terroristes, PCI DSS ou tout autre loi, règlement, directive ou règle de fonctionnement de toute autorité gouvernementale ou autre autorité réglementaire à laquelle la Compagnie de Fiducie Home Trust ou le Distributeur peuvent être assujettis. Les termes « Carte » et « Carte Prépayée », ou au lieu d'une Carte, une « eCarte » désignent la Carte émise par la Compagnie de Fiducie Home Trust. Le terme « Solde » désigne la valeur des fonds chargés sur la Carte. Le terme « titulaire de la Carte » désigne la personne qui active, reçoit et/ou utilise la Carte. Le terme « Distributeur » désigne chaque agent de distribution ou commerce de détail proposant la Carte au consommateur. Les distributeurs ne sont pas les agents ou représentants de la Compagnie de Fiducie Home Trust et n'ont aucune autorité en ce qui concerne les Cartes. L'expression « montant de la transaction » désigne le montant débité du solde à l'utilisation de la Carte. Ce montant inclut le montant du paiement en soi plus les frais imposés pour accomplir la transaction. « Détaillant » désigne un établissement de détail qui est autorisé à accepter la Carte. « Home Trust » désigne l'émetteur de la carte, soit la Compagnie de Fiducie Home Trust. Les termes « nous », « notre » et « nos » font référence à la Compagnie de Fiducie Home Trust et à tous tiers associés ou affiliés appelés à traiter et gérer votre Carte. Les termes « vous », « votre » et « vos » font, chacun, référence au titulaire de la Carte. Le « Site Internet » désigne www.getmybalance.com

LA CARTE PRÉPAYÉE : La Carte est une Carte prépayée, pré-chargée avec la valeur, qui est la propriété de la Compagnie de Fiducie Home, et soumise aux conditions de cette Entente. La Carte n'est ni une Carte de crédit, ni une Carte de débit et son utilisation n'augmentera ni n'améliorera votre cote de crédit. Vous ne toucherez ni ne gagnerez d'intérêt, dividende, ou autre revenu sur le solde de la Carte. Ni la Carte, ni son Solde ne constitue un compte de dépôt. Pour plus de certitude, vous n'avez le droit ni de tirer de chèques, ni d'exiger de remboursement sur le Solde de fonds disponibles de la Carte, autrement que dans la mesure prévue aux présentes. Votre droit est strictement limité à l'usage de la Carte conformément à cette Entente, pour le paiement de biens et services obtenus de Détaillants autorisés à accepter la Carte.

SOLDE DISPONIBLE : Dans la mesure où le Solde disponible sur votre Carte est suffisant, chaque fois que vous utilisez votre Carte, vous nous autorisez à en réduire le Solde du montant de la transaction ainsi que les taxes applicables ou autres frais imposés par le Détaillant. Si, pour raison de dysfonctionnement du système ou pour quelque autre raison que ce soit, une transaction est admise en dépit d'un Solde de Carte insuffisant et qu'un Solde négatif est ainsi créé, vous vous engagez à nous rembourser, sur demande, le montant de la transaction excédant le solde. Pour les Cartes achetées dans la province du Québec, tout solde de 5 \$ et moins est remboursable sur demande. Vous convenez que nous pouvons bloquer ou terminer la Carte sans préavis si nous ne recevons ces fonds de votre part pour l'excédant.

TRANSACTIONS EN DEVICES ÉTRANGÈRES : Nous effectuons une conversion en dollars canadiens sur toute transaction effectuée en devises étrangères en utilisant le taux de conversion de devises de MasterCard en vigueur le jour où cette transaction est portée à votre Carte. Le taux de conversion de devises en vigueur à la date de traitement peut différer de celui en vigueur à la date de la transaction ou lorsque celle-ci elle est portée à votre compte. Cependant, si une transaction en devises étrangères est remboursée sur votre Carte, le taux de conversion de devises de MasterCard utilisé pour convertir votre remboursement en dollars canadiens sur votre Carte peut différer du taux de conversion en vigueur à la date où la transaction a été remboursée. Vu ce qui précède, le montant qui est crédité à votre Carte relativement à un remboursement d'une transaction en devises étrangères peut être moindre

que le montant qui a été facturé à l'origine sur votre Carte pour cette transaction.

RECouvreMENT EN CAS DE PERTE, VOL, OU UTILISATION NON AUTORISÉE : Vous acceptez, selon le cadre établi par la loi, de coopérer pleinement avec nous afin de recouvrer les fonds des parties non autorisées et de nous aider lors de poursuites judiciaires.

RESTRICTIONS D'UTILISATION : Si le programme de Carte permet d'effectuer des transactions sans présentation de la Carte, des achats par internet, par courrier ou par téléphone peuvent nécessiter le nom et l'adresse du Titulaire de Carte pour enregistrer votre Carte et compléter une transaction. Si vous désirez effectuer un achat en ligne, par courrier ou par téléphone, veuillez enregistrer votre nom et adresse sur le site www.getmybalance.com avant d'effectuer la transaction en question. Vous convenez de ne pas utiliser votre Carte chez un Détaillant non autorisé. Vous convenez également qu'il se peut qu'un achat effectué par vous ne soit pas autorisé par nous ou réglé par nous à moins qu'il soit conforme à cette Entente.

PROPRIÉTÉ ET UTILISATION DE LA CARTE : La Carte est et restera notre propriété. Vous assumez cependant la seule et totale responsabilité de la possession, de l'usage et du contrôle de la Carte. Vous devez nous restituer immédiatement la Carte sur simple demande de notre part. Si vous autorisez une autre personne à utiliser la Carte, vous vous engagez, dans la mesure permise par la loi, à assumer la responsabilité de toutes les transactions émanant de son usage par cette personne. Pour utiliser la Carte, présentez-la simplement au moment du paiement et signez le reçu. Il peut être utile de conserver le reçu comme justificatif de la transaction. Vous convenez que nous ne sommes pas tenus de vérifier la signature de propositions de ventes en relation avec une transaction à effectuer sur la Carte. Vous n'avez pas le droit de faire opposition au paiement d'une transaction que vous avez opérée sur la Carte. Nous ne sommes nullement responsables envers vous du refus d'autorisation d'une transaction particulière, quelle qu'en soit la raison.

ACTIVATION DE LA CARTE : Cette carte n'a aucune valeur avant l'activation au comptoir caisse au moment de l'achat. Nous recommandons d'inscrire le numéro de la Carte ainsi que le numéro du service à la clientèle sur un papier séparé au cas où la Carte soit perdue ou volée.

INFORMATIONS SUR LE SOLDE : Il vous est conseillé de tenir le compte du solde de votre Carte. Pour en obtenir le Solde actuel, l'historique de transactions, ou pour le service à la clientèle, vous pouvez nous appeler à tout moment, au numéro sans frais de service à la clientèle au 1.800.998.6844 comme inscrit sur votre Carte, ou en nous rendant visite sur le Site Internet. Le Solde de votre Carte reflète toutes les transactions enregistrées sur notre système. En cas de problème ou question concernant une transaction enregistrée (si une transaction semble avoir été enregistrée en double, par exemple), veuillez nous en aviser immédiatement, au plus tard dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date de la transaction, ou vous serez réputé(e) avoir accepté la transaction enregistrée. Vous devez nous indiquer le numéro de votre Carte, la date et le montant en dollars de l'erreur, et expliquer aussi clairement que possible la raison pour laquelle vous pensez qu'il y a erreur. Si nous vous demandons de soumettre votre réclamation par écrit, vous vous engagez à le faire dans les cinq (5) jours ouvrables. Nous examinerons la question et vous aviserons du résultat de notre analyse dans un délai de soixante (60) jours ouvrables.

PAS DE GARANTIE DE DISPONIBILITÉ OU D'UTILISATION ININTERROMPUE : Il peut arriver, de temps à autre, que les services de Carte soient hors service et que vous ne puissiez dès lors pas utiliser votre Carte ou en obtenir le Solde. Veuillez nous informer de tous problèmes d'usage de votre Carte. Vous reconnaissez que nous ne sommes responsables d'aucune interruption de service.

SITE INTERNET ET DISPONIBILITÉ : Vous convenez que nous ne pourrions pas être tenus responsables des interruptions de service temporaires imputables aux opérations de maintenance, changements de site Web ou pannes, pas plus que des interruptions prolongées imputables à toutes défaillances indépendantes de notre volonté, y compris, sans s'y limiter, les pannes des systèmes d'interconnexion et d'exploitation, les virus informatiques, les forces de la nature, les conflits de travail et les conflits armés. Vous vous engagez à agir de manière responsable concernant le Site Internet et son usage. Vous n'enfreindrez aucune loi, n'interférez ni ne perturberez les réseaux informatiques, n'usurperez pas l'identité d'une autre personne ou entité, ne violerez pas les droits de toute tierce partie, ne traquerez, menacerez, ni ne harcèlerez quiconque, n'obtiendrez pas d'accès non autorisé, et n'interfèrerez pas avec les systèmes informatiques et leur intégrité. Nous n'assumerons en aucun cas la responsabilité de dommages ou d'interruptions causés par aucun « virus informatique » susceptible d'attaquer votre ordinateur ou autre équipement. Nous recommandons l'usage régulier d'un logiciel de dépistage et de prévention antivirus réputé et aisément disponible dans le commerce.

CONTESTATIONS D'ACHATS ET ANNULATIONS : En cas de contestation d'achat effectué au moyen de la Carte, vous vous engagez à régler le différend avec le Détaillant auprès duquel l'achat a été effectué. Nous ne sommes responsables d'aucun problème ayant trait aux biens ou services achetés au moyen de votre Carte, qu'il s'agisse de questions de qualité, de sécurité, de légalité ou de tout autre aspect de votre achat. Si vous avez droit, pour quelque raison que ce soit, à un remboursement de biens ou services achetés avec la Carte, vous vous engagez à accepter un crédit au Solde de votre Carte plutôt qu'un remboursement en espèces. Si vous avez une plainte ou une question relative à un quelconque aspect du Solde de la Carte, veuillez appeler notre agent de plaintes au 1.800.998.6844. Nous ferons de notre mieux afin de résoudre votre plainte ou répondre à vos questions.

VOTRE DROIT LIMITÉ D'ANNULER : Si la Carte n'a pas été utilisée et que vous ne la voulez pas, vous pouvez annuler la présente Entente et retourner la Carte, avant qu'elle soit utilisée, avec le reçu original, par la poste avec affranchissement, à ATTN: Cartes Prépayées- Service à la clientèle, 3007 Kingston Road, Suite 123, Toronto, Ontario M1M 1P1 sous 30 jours civils suivant la date d'activation. Si la Carte nous est retournée inutilisée et dans les délais, vous recevrez un remboursement équivalent au montant sur la Carte. Aucun remboursement ne sera honoré, sauf si a) la Carte est retournée inutilisée par la poste et que l'enveloppe porte une date d'oblitération se situant dans la période de 30 jours civils; et b) vous fournissez votre nom et votre adresse postale avec la Carte retournée et le reçu original. Vous pouvez obtenir des renseignements concernant le présent programme d'annulation en téléphonant au 1.800.998.6844. Le traitement des demandes d'annulation peut prendre jusqu'à 60 jours.

CESSATION DU PROGRAMME : Nous avons le droit de mettre fin au programme de Carte en tout temps. Si nous avons mis fin au programme et que la Carte ne peut plus être utilisée, vous pouvez remettre la Carte et échanger le montant qui reste sur la Carte contre un remboursement en retournant la Carte par la poste, avec affranchissement, à ATTN: Cartes Prépayées- Service à la clientèle, 3007 Kingston Road, bureau 123, Toronto (Ontario) M1M 1P1. Aucun remboursement ne sera honoré, sauf si a) la Carte est retournée et b) vous fournissez votre nom et votre adresse postale avec la Carte retournée. Le traitement des demandes de remboursement peut prendre jusqu'à soixante (60) jours. Pour des demandes de renseignements concernant les remises et les remboursements, téléphonez au 1-888-635-0506.

MODIFICATION A L'ENTENTE : Sous réserve des dispositions des lois applicables, la Compagnie de Fiducie Home Trust peut modifier cette Entente en affichant sur son Site web les changements apportés à cette Entente ou une nouvelle Entente, ou en envoyant un avis par courriel ou par courrier à cet effet. Vous serez présumé avoir accepté et être lié par cette modification en utilisant votre Carte après l'entrée en vigueur de cette modification. Si vous n'acceptez pas cette modification à l'Entente, vous acceptez de cesser immédiatement d'utiliser votre Carte et d'informer la Compagnie de Fiducie Home Trust que vous mettez fin à l'Entente. Nonobstant ce qui précède, un avis préalable d'une modification à l'Entente ne sera pas requise si une telle modification doit être faite immédiatement afin de maintenir ou de protéger la sécurité de la Carte ou de tout système de paiement ou pour se conformer aux lois applicables. Si une telle situation survient, vous recevrez un avis de cette modification dès que cela sera raisonnablement possible dans les circonstances.

AVIS A L'ÉGARD DE LA PROTECTION DES DONNÉES ET POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ : La Compagnie de Fiducie Home Trust peut obtenir des renseignements personnels (les « renseignements sur le Titulaire de la Carte ») à votre sujet, comme, par exemple i) qui nous sont fournis par le Distributeur, tels que votre nom et/ou votre adresse, votre numéro de téléphone et votre date de naissance, qui sont fournis par vous dans le cadre de communications téléphoniques avec le service à la clientèle (voir la section intitulée COORDONNÉES de l'Entente ci-après) ou lorsque vous enregistrez la Carte sur le Site internet, y compris votre nom et votre adresse, et (ii) fournis par vous lors d'appels faits au service à la clientèle, et (iii) concernant les achats que vous avez fait avec la Carte, par exemple la date et le lieu d'achat, ainsi que le montant. Nous pouvons également obtenir des renseignements auprès de fournisseurs de vérification d'identité, ainsi que des renseignements démographiques, dans le cadre de nos efforts visant la protection contre l'utilisation frauduleuse ou non autorisée de la Carte et la conformité réglementaire. La Compagnie de fiducie Home Trust a mis en place des mesures de sécurité physique, électronique et des procédures pour protéger les renseignements relatifs à la Carte, qui sont conservées dans un dossier à nos bureaux ou sur nos serveurs et sont accessibles par nos employés, représentants ou mandataires qui doivent y accéder dans le cadre de leur emploi. Nous pouvons utiliser les renseignements du titulaire de Carte afin de traiter les transactions faites avec la Carte, de fournir le service à la clientèle, pour traiter les réclamations pour les Cartes perdues ou volées, pour nous aider à lutter contre la fraude et afin de mener des recherches et des analyses pour auprès de nos titulaires de Cartes par courrier, par téléphone, ou par courriel. Si vous avez donné votre consentement, les renseignements du Titulaire de Carte pourront être utilisés par nous et/ou pour le Distributeur à des fins de communication directe par courrier pur par courriel au sujet des promotions et des offres à venir. Si vous nous donnez votre consentement, la Compagnie de Fiducie Home Trust peut fournir des informations à votre sujet à l'égard de votre participation au programme au Distributeur. Sous réserve des lois applicables, la Compagnie de Fiducie Home Trust peut fournir certains renseignements à des tiers dans la mesure autorisée par la loi, par exemple à des organismes gouvernementaux ou d'autres tiers autorisés à la suite de citations à comparaître. La Compagnie de Fiducie Home Trust peut utiliser et divulguer des renseignements relatifs au titulaire de la Carte tel que nécessaire dans le cadre du financement proposé ou effectif, la sécurisation, l'assurance, la vente, la cession ou autre arrangement de toute ou d'une partie de notre entreprise ou des actifs. Vous reconnaissez que le traitement des renseignements personnels que vous nous fournissez peut requérir le transfert d'informations à des personnes ou des organismes se situant hors du Canada (y compris la divulgation à des individus ou à des organisations aux États-Unis). Il se peut que certains de ces prestataires soient situés en dehors du Canada. Les lois en matière de protection des données dans ces juridictions peuvent différer de celles du Canada et tous renseignements personnels transférés dans une autre juridiction seront soumis à l'application des lois et des autorités responsables de la sécurité nationale dans cette juridiction. Sous réserve de ces lois, la Compagnie de Fiducie Home Trust prendra des mesures raisonnables afin de maintenir des mesures de protection de vos renseignements personnels qui soient équivalentes à celles qui s'appliquent dans votre juridiction. Vous donnez donc expressément, par le présent document, votre consentement à de tels transferts transfrontaliers (y compris les États-Unis) de vos renseignements personnels à des tiers,

aux fins énoncées ci-dessus. Dans l'éventualité où vous n'acceptez pas les termes et conditions de protection de données ou désirez retirer votre consentement et annuler votre Carte, vous devez communiquer avec le service à la clientèle et demandez d'annuler votre Carte et de cesser d'utiliser de vos renseignements personnels. Si vous avez des questions sur notre utilisation de vos informations relatives à votre Carte, ou si vous désirez avoir accès à ou corriger votre dossier, vous pouvez contacter notre service à la clientèle et demander à parler à notre Responsable de la protection des renseignements personnels.

ATTRIBUTION ET CESSON : À notre seule discrétion, nous pourrions, à tout moment et sans avoir à vous en aviser, céder nos droits et responsabilités en vertu de cette Entente. Vous n'en resterez pas moins tenu(e), de même que vos exécuteurs, administrateurs, successeurs, représentants et ayants droit autorisés respectifs, aux conditions et modalités de cette Entente. Au cas où nous vous rembourserions, à la suite d'un recours en remboursement de votre part, ou vous accorderions toute autre forme de crédit ou paiement concernant tout problème émanant d'une transaction opérée sur la Carte, vous serez automatiquement réputé(e) nous céder et transférer tous droits et recours (sauf en responsabilité civile délictuelle) dont vous pouvez, pouviez ou pourriez vous prévaloir à l'encontre de tout tiers, à concurrence d'un montant égal à celui que nous vous avons payé ou dont nous avons crédité votre Carte. Vous vous engagez à ne poursuivre aucun recours en remboursement ou autre de la part de tout tiers de la sorte pour le montant que nous avons payé ou dont nous avons crédité votre Carte et à nous accorder votre coopération si nous décidons d'engager des poursuites à l'encontre du tiers en question pour le montant payé ou crédité. L'absence d'exercice de nos droits en vertu de cette Entente ne pourrait être interprétée comme une renonciation au droit de nous en prévaloir à l'avenir. Pour la version la plus récente de l'Entente ou les termes et conditions de cette Entente, veuillez visiter www.getmybalance.com.

DÉSISTEMENT DE GARANTIE : Sauf disposition contraire expresse de cette Entente, nous n'établissons aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, en ce qui concerne la Carte, le service à la clientèle ou tout autre sujet se rapportant à cette Entente, y compris sans limitation, toute garantie implicite de la qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier ou celles découlant d'un statut ou appartenant à une loi dans le cours des affaires ou des usages du commerce.

LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ (ne s'applique pas dans la Province de Québec): Sauf disposition contraire expresse de cette Entente ou des lois applicables et sauf en cas de mauvaise foi, nous ne pourrions être tenus responsables envers vous de l'exécution ou de la non-exécution d'aucune obligation en vertu de cette Entente. Sans limiter ce qui précède, nous ne pourrions être tenus responsables envers vous d'aucun retard ni d'aucune erreur résultant de circonstances indépendantes de notre volonté, y compris, sans s'y limiter, tous actes imputables aux autorités gouvernementales, états d'urgence nationaux, insurrection, guerre, émeutes, manquement des détaillants à honorer la Carte, manquement des détaillants à exécuter ou assurer les services, panne des systèmes de communication ou pannes ou problèmes imputables à nos équipements ou systèmes. Sans limiter ce qui précède, nous ne pourrions être tenus responsables envers vous d'aucun retard, défaut ou dysfonctionnement imputable à votre équipement, à tout service internet, système de paiement ou fonction de service à la clientèle. Au cas où nous serions tenus responsables envers vous, vous n'aurez le droit de recouvrir que le montant de vos dommages réels directs. En aucun cas vous n'aurez le droit de recouvrir des dommages indirects, inhérents, exemplaires ou spéciaux (que ce soit par contrat, procès ou autre), et ceci, même si vous nous avez avisé de la possibilité de tels dommages.

LOIS APPLICABLES: La présente Entente sera régie par les lois fédérales du Canada qui y sont applicables.

ENTENTE INTÉGRALE: La présente Entente énonce l'intégralité de l'Entente entre vous et nous, que ce soit par écrit ou par oral, par rapport à l'objet des présentes et remplace toutes les ententes antérieures ou contemporaines ou les accords se rapportant à un tel sujet.

TITRES DES CHAPITRES : Les titres des chapitres dans la présente Entente sont pour référence seulement et ne doivent pas régir l'interprétation des dispositions de la présente Entente.

CESSION : Si l'un des termes de la présente Entente n'est pas valable, modifié par la loi applicable ou déclaré non valable par ordonnance du tribunal ou une autorité statutaire, les autres termes de l'Entente ne seront pas affectés et la présente Entente devra être interprétée comme si les termes non valables n'étaient pas inclus dans la présente Entente.

COORDONNÉES : Pour toutes questions relatives à la Carte, ou pour signaler une Carte égarée ou volée, communiquez avec le Service à la clientèle des Cartes prépayées, par téléphone, au 1.800.998.6844, ou par courrier postal, à Cartes prépayées – Service à la clientèle, 3007 Kingston Road, Suite 123, Toronto, Ontario M1M 1P1. Pour la version la plus récente de l'Entente de Titulaire de la Carte ou les termes et conditions de cette Entente, veuillez visiter: www.getmybalance.com Date d'entrée en vigueur : 1er Septembre 2014